



Frais d'administration imputés au compte du Régime de pensions du Canada

Rapport financier

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021

Rapport de l'auditeur indépendant

Au sous-ministre de
Services publics et Approvisionnement Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit du rapport financier ci-joint sur les frais d'administration imputés au compte du Régime de Pension du Canada par **Services publics et Approvisionnement Canada** [SPAC] pour l'exercice clos le 31 mars 2021, ainsi que des notes au rapport financier [collectivement appelées le «rapport financier»].

À notre avis, le rapport financier ci-joint par SPAC au 31 mars 2021 est préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux modalités financières incluses dans la partie C du protocole d'entente entre Emploi et Développement social Canada [EDSC], le Régime de pensions du Canada et SPAC ainsi que ses amendements en vigueur du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2021 [le «protocole d'entente»].

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit du rapport financier» du présent rapport. Nous sommes indépendants de SPAC conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit du rapport financier au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – référentiel comptable et restriction à l'utilisation

Nous attirons l'attention sur le fait que le rapport financier a été préparé sur la base des modalités financières de la partie C du protocole d'entente décrit ci-dessus. Le rapport financier a été préparé afin de permettre à SPAC de répondre aux exigences du protocole d'entente. En conséquence, il est possible que le rapport financier ne puisse se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement à informer la direction de SPAC et la direction de EDSC et à être utilisé par ces parties, et il ne doit pas être utilisé par des parties autres que la direction de SPAC ou la direction de EDSC. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autre point

Le rapport financier pour l'exercice clos le 31 mars 2020 avait été audité par un autre auditeur qui a exprimé sur ce rapport financier une opinion avec réserve le 9 avril 2021. Le fondement de l'opinion avec réserve était que SPAC avait comptabilisé parmi ses frais bancaires un montant de 1 887 000 \$ des coûts de dépôts directs au Canada. Le montant inclut dans le calcul des frais bancaires est basé sur une estimation faite par la direction, car le montant réel n'a pu être obtenu. L'auditeur prédécesseur n'avait toutefois pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés appuyant l'évaluation du montant pour l'exercice clos le 31 mars 2020. Par conséquent, l'auditeur prédécesseur n'avait pas pu déterminer si les coûts des dépôts directs incluent dans les frais bancaires de l'exercice clos le 31 mars 2020 avaient dû faire l'objet d'ajustements.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard du rapport financier

La direction est responsable de la préparation du rapport financier conformément aux modalités financières de la partie C du protocole d'entente, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un rapport financier exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de SPAC.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit du rapport financier

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que le rapport financier pris dans son ensemble est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs du rapport financier prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que le rapport financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de SPAC;
- nous apprécions la pertinence des dispositions utilisées en fonction du protocole d'entente et du caractère raisonnable des estimations comptables, le cas échéant, et des divulgations connexes faites par la direction.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ernst + Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada
Novembre 26, 2021

Services publics et Approvisionnement Canada

RAPPORT FINANCIER SUR LES FRAIS D'ADMINISTRATION IMPUTÉS AU COMPTE DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

Pour l'exercice se terminant le 31 mars

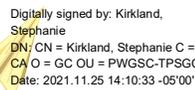
Montants arrondis à la centaine près	2021	2020	Écart	%
Coûts directs				
Frais postaux (note 2)	1 623 400	1 601 600	21 800	1
Chèques et enveloppes (note 3)	70 900	70 600	300	-
Frais bancaires (note 4)	2 637 300	2 146 000	491 300	23
Technologie de l'information (note 5)	466 100	720 200	(254 100)	(35)
Services gérés de transfert sécurisé de fichiers (note 6)	64 200	32 500	31 700	98
Initiative de dépôt direct (note 7)	24 200	32 700	(8 500)	(26)
Rapprochement (note 8)	509 500	640 000	(130 500)	(20)
Services gouvernementaux (note 9)	176 700	197 200	(20 500)	(10)
Services de messagerie (note 10)	32 200	32 800	(600)	(2)
Services de paye (note 11)	210 800	210 700	100	-
Total des coûts directs	5 815 300	5 684 300	131 000	2
Coûts de soutien ministériel (note 12)	56 400	74 400	(18 000)	(24)
Total des frais d'administration	5 871 700	5 758 700	113 000	2

Montant facturé au compte du Régime de pensions du Canada (RPC)

Direction générale du receveur général et des pensions	(5 390 500)	(5 629 700)
Direction générale de l'administration de la paye	(162 600)	(216 300)
	(5 553 100)	(5 846 000)

Montants non réglés à facturer (rembourser) au compte du RPC

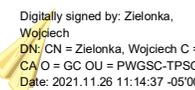
Direction générale du receveur général et des pensions	270 400	(81 700)
Direction générale de l'administration de la paye	48 200	(5 600)
	318 600	(87 300)

Approuvé par  **Kirkland, Stephanie**

Stephanie Kirkland
Sous-ministre adjointe
Direction générale de l'administration de la paye
Services publics et Approvisionnement Canada

Approuvé par  **Blais, JeanPierre**

Jean-Pierre Blais
Sous-ministre adjoint
Direction générale du receveur général et des pensions
Services publics et Approvisionnement Canada

Approuvé par  **Zielonka, Wojciech**

Wojo Zielonka, CPA, CA
Sous-ministre adjoint et dirigeant principal des finances
Direction générale des finances
Services publics et Approvisionnement Canada

RAPPORT FINANCIER SUR LES FRAIS D'ADMINISTRATION IMPUTÉS AU COMPTE DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

NOTES AU RAPPORT FINANCIER SUR LES FRAIS D'ADMINISTRATION

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021

1. INTRODUCTION ET MÉTHODE COMPTABLE

Un protocole d'entente entre Emploi et Développement social Canada (EDSC), le Régime de pensions du Canada (RPC) et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) a été signé en février 2016. Le protocole d'entente définit le niveau de service, les coûts récupérables et les exigences de production de rapports se rapportant à la prestation de services réciproques entre TPSGC, qui opère sous le nom de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), et EDSC. Le protocole d'entente couvre la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2020. Un amendement au protocole d'entente a été signé en mai 2020 pour refléter le transfert de responsabilité des services d'administration de la paye au sein de PSPC. Le protocole d'entente amendé couvre la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2021.

Les méthodes de répartition des coûts utilisées par SPAC aux fins d'imputation au RPC sont spécifiées dans le protocole d'entente, en conformité avec les principes d'établissement des coûts approuvés par le Conseil du Trésor.

2. FRAIS POSTAUX

Les frais postaux ont augmenté de 21 800 \$ ou 1 % par rapport à l'année financière précédente. Cet écart est principalement attribuable à une augmentation du tarif postal canadien moyen de 0,81 \$ à 0,84 \$, et du tarif postal étranger moyen de 1,12 \$ à 1,14 \$, qui s'élève à 36 800 \$, partiellement compensée par une diminution globale du volume résultant en une économie de 15 000 \$. Le nombre de chèques envoyés au Canada est passé de 1 559 122 à 1 578 066, compensé par la diminution du volume de chèques envoyés à l'étranger de 295 315 à 268 179. Dans l'ensemble, la réduction du volume de 8 192 chèques est principalement attribuable à l'initiative de dépôt direct (IDD) qui a permis de convertir des paiements par chèques en dépôts directs.

Montants arrondis à la centaine près

	2021	2020	Écart	%
Envois au Canada	1 318 400	1 270 500	47 900	4
Envois à l'étranger	305 000	331 100	(26 100)	(8)
Total des frais postaux	1 623 400	1 601 600	21 800	1

RAPPORT FINANCIER SUR LES FRAIS D'ADMINISTRATION IMPUTÉS AU COMPTE DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

NOTES AU RAPPORT FINANCIER SUR LES FRAIS D'ADMINISTRATION

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021

3. CHÈQUES ET ENVELOPPES

Les coûts liés aux chèques et aux enveloppes sont demeurés stables avec une augmentation de 300 \$ ou 0,4 % par rapport à l'année financière précédente. Ceci est principalement dû à une baisse du nombre de chèques expédiés à l'étranger contrebalancée par une légère augmentation de ceux à destination du Canada durant l'année. L'écart s'explique également par une hausse minime du coût unitaire des chèques, des enveloppes et des coûts d'expédition.

Montants arrondis à la centaine près

	2021	2020	Écart	%
Envois au Canada	55 400	54 500	900	2
Envois à l'étranger	9 400	10 300	(900)	(9)
Frais d'expédition	6 100	5 800	300	5
Total des coûts des chèques et enveloppes	70 900	70 600	300	-

4. FRAIS BANCAIRES

Les frais bancaires comprennent les frais encourus pour soutenir le service des encaissements par les clients et les non-clients, ainsi que les frais résultant d'un endossement frauduleux. Les frais sont basés sur deux coûts unitaires, soit un pour les chèques (0,1287 \$ l'unité) et un pour les dépôts directs (0,0335 \$ l'unité). Ces taux sont appliqués sur le volume des dépôts directs et des chèques émis pour le RPC.

Les frais bancaires ont augmenté de 491 300 \$ ou 23 % par rapport à l'année financière précédente. Cet écart est principalement attribuable à une augmentation de 547 300 \$ pour les dépôts directs causée par plusieurs facteurs. Premièrement, une augmentation de 465 700 \$ relié au coût unitaire associé aux opérations de dépôts directs (de 0,027 \$ à 0,0335 \$) en lien avec les paiements aux particuliers et aux entreprises dans le cadre de la réponse du gouvernement du Canada aux difficultés économiques causées par la pandémie de la COVID-19. Deuxièmement, une augmentation de 44 300 \$ en raison d'un volume plus élevé de dépôts directs émis pour le RPC. Enfin, un montant de 37 300 \$ inclut dans les résultats des dépôts directs de 2021 suite à la finalisation des coûts réels encourus en 2020. Cette augmentation globale de 547 300 \$ dans les dépôts directs est partiellement compensée par une réduction de 56 000 \$ dans les frais liés aux chèques, qui est causée par une diminution du coût unitaire des chèques (59 100 \$) compensé par une augmentation du nombre de chèques émis (3 100 \$).

Montants arrondis à la centaine près

	2021	2020	Écart	%
Dépôts directs au Canada	2 434 300	1 887 000	547 300	29
Chèques émis au Canada	203 000	259 000	(56 000)	(22)
Total des frais bancaires	2 637 300	2 146 000	491 300	23

Services publics et Approvisionnement Canada

RAPPORT FINANCIER SUR LES FRAIS D'ADMINISTRATION IMPUTÉS AU COMPTE DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

NOTES AU RAPPORT FINANCIER SUR LES FRAIS D'ADMINISTRATION

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021

5. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Les coûts liés aux technologies de l'information (TI) ont diminué de 254 100 \$ ou 35 % par rapport à l'année financière précédente. Les dépenses liées à la reprise après sinistre sont des dépenses partagées par plusieurs programmes. Le taux unitaire appliqué a été considérablement réduit en 2021 puisque la partie récupérable des coûts de reprise après sinistre a été répartie entre un plus grand nombre de programmes, ce qui a entraîné une diminution de 248 200 \$ à la portion imputée au RPC. Ceci a été compensé par une augmentation de 2,3 % dans le nombre de paiements émis au Canada au nom du RPC totalisant 12 900 \$.

De plus, les coûts des services d'impression ont diminué de 18 800 \$ à la suite de la réduction des coûts unitaires totalisant 20 800 \$, compensés par le fait que davantage de chèques émis au Canada ont été imprimés en 2021 (augmentation de 2 000 \$).

Montants arrondis à la centaine près

	2021	2020	Écart	%
Reprise après sinistre	323 400	558 700	(235 300)	(42)
Services d'impression	142 700	161 500	(18 800)	(12)
Total des coûts de TI	466 100	720 200	(254 100)	(35)

6. SERVICES GÉRÉS DE TRANSFERT SÉCURISÉ DE FICHIERS

Le protocole des services gérés de transfert sécurisé de fichiers (SGTSF) permet des services de transfert électronique sécurisé des données jusqu'au niveau protégé B. Le service de SGTSF est fourni et soutenu par SPAC et Services partagés Canada (SPC).

Les dépenses liées aux SGTSF ont augmenté de 31 700 \$ ou 98 % par rapport à l'année financière précédente. Les coûts liés au protocole SGTSF sont réévalués et approuvés annuellement, et les frais facturés sont ajustés en conséquence. L'augmentation est principalement attribuable à une réduction ponctuelle des coûts de l'exercice précédent qui sont maintenant revenus à des niveaux normaux à la suite d'un examen des coûts facturés par SPC (31 000 \$). L'écart est également attribuable à une augmentation de 700 \$ associée à un volume plus élevé des transactions de paiements effectuées au nom du RPC en 2021.

Montants arrondis à la centaine près

	2021	2020	Écart	%
Paiements au Canada	62 700	31 700	31 000	98
Paiements à l'étranger	1 500	800	700	88
Total des coûts des SGTSF	64 200	32 500	31 700	98

RAPPORT FINANCIER SUR LES FRAIS D'ADMINISTRATION IMPUTÉS AU COMPTE DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

NOTES AU RAPPORT FINANCIER SUR LES FRAIS D'ADMINISTRATION

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021

7. INITIATIVE DE DÉPÔT DIRECT

L'IDD a été lancée à la suite de l'intention du gouvernement fédéral de s'orienter vers les dépôts directs plutôt que d'émettre des chèques papier. Afin de promouvoir ce changement, SPAC a investi dans les communications, le développement de système, l'échange de renseignements et les dépenses de fonctionnement générales.

Les coûts liés à l'IDD ont diminué de 8 500 \$ ou 26 % par rapport à l'année financière précédente. Le taux unitaire appliqué a été considérablement réduit en 2021 puisque la partie récupérable des coûts de l'IDD a été répartie entre un plus grand nombre de programmes, ce qui a entraîné une diminution de 8 800 \$ à la portion imputée au RPC. La diminution a été partiellement compensée par une augmentation des chèques émis au Canada au nom du RPC, ce qui a entraîné des coûts supplémentaires de 300 \$.

Montants arrondis à la centaine près

	2021	2020	Écart	%
Salaires	10 600	13 700	(3 100)	(23)
Dépenses de fonctionnement et d'entretien	13 600	19 000	(5 400)	(28)
Total des coûts de IDD	24 200	32 700	(8 500)	(26)

8. RAPPROCHEMENT

Les coûts de rapprochement représentent les coûts des services liés aux remboursements des paiements directement attribuables aux paiements du RPC. La Direction du contrôle du remboursement des chèques (DCRC) de SPAC fournit les services de rapprochement et de remboursement des paiements pour le RPC (pour les chèques comme pour les dépôts directs).

Les coûts de rapprochement ont diminué de 130 500 \$ ou 20 % par rapport à l'année financière précédente. Ceci s'explique principalement par une diminution des coûts unitaires pour les rapprochements des chèques et des dépôts directs, qui ont diminué respectivement de 0,2569 \$ à 0,2236 \$ et de 0,0034 \$ à 0,0022 \$, soit une économie totale de 141 000 \$. Les coûts unitaires ont été réduits en 2021 puisque la partie recouvrable des coûts de rapprochement a été répartie entre un plus grand nombre de programmes. La diminution a été partiellement compensée par une légère augmentation du nombre de chèques et de dépôts directs émis au Canada nécessitant un rapprochement, ce qui a entraîné des coûts supplémentaires de 10 500 \$.

Montants arrondis à la centaine près

	2021	2020	Écart	%
Salaires	401 500	448 900	(47 400)	(11)
Dépenses de fonctionnement et d'entretien	108 000	191 100	(83 100)	(44)
Total des coûts de rapprochement	509 500	640 000	(130 500)	(20)

RAPPORT FINANCIER SUR LES FRAIS D'ADMINISTRATION IMPUTÉS AU COMPTE DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

NOTES AU RAPPORT FINANCIER SUR LES FRAIS D'ADMINISTRATION

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021

9. SERVICES GOUVERNEMENTAUX (excluant les services de paye)

Les coûts liés aux services gouvernementaux sont les coûts associés à la main-d'œuvre nécessaire pour administrer le compte du RPC, excluant les salaires. Ces services incluent les coûts pour payer le régime d'avantages sociaux des employés (RASE) et le régime d'assurance de la fonction publique (RAFP) ainsi que les frais de locaux accueillant le personnel. Depuis le 1er avril 2019, le taux global du RASE (incluant le taux RAFP) est utilisé tel que prescrit par le Conseil du Trésor. Pour 2021, le taux global du RASE et celui des coûts liés aux frais de locaux sont demeurés stables à 27 % et 13 % respectivement.

Les coûts des services gouvernementaux ont diminué de 20 500 \$ ou 10 % par rapport à l'année financière précédente. La diminution est principalement attribuable à l'application du taux global du RASE et du taux des frais de locaux contre des coûts salariaux plus bas imputés à la DCRC de SPAC, ce qui est en accord avec la réduction des coûts de rapprochement présenté à la note 8.

Montants arrondis à la centaine près

	2021	2020	Écart	%
RASE	119 300	133 100	(13 800)	(10)
Locaux	57 400	64 100	(6 700)	(11)
Total des coûts de services gouvernementaux (excluant les services de paye)	176 700	197 200	(20 500)	(10)

10. SERVICES DE MESSAGERIE

Les services de messagerie sont utilisés une fois que les chèques du RPC ont été encaissés. Ces chèques doivent être transportés des institutions financières où ils ont été encaissés jusqu'à la DCRC de SPAC aux fins de rapprochement.

Les coûts des services de messagerie ont diminué de 600 \$ ou 2 % par rapport à l'année financière précédente. Cette diminution est attribuable à une réduction du coût unitaire de transport, générant une économie de 1 000 \$, compensée par une légère augmentation du nombre de chèques émis par SPAC au nom du RPC, ce qui s'est traduit par une augmentation de 400 \$.

RAPPORT FINANCIER SUR LES FRAIS D'ADMINISTRATION IMPUTÉS AU COMPTE DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

NOTES AU RAPPORT FINANCIER SUR LES FRAIS D'ADMINISTRATION

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021

11. SERVICES DE PAYE

Les coûts liés aux services de paye sont les coûts engagés par SPAC pour la prestation de services liés à la paye aux employés qui administrent le RPC à EDSC et à Service Canada. Les coûts liés aux services de paye sont calculés en multipliant le nombre de comptes de paye à EDSC et à Service Canada (un compte de paye par employé) par le coût moyen par compte de paye.

Les coûts des services de paye sont demeurés stables par rapport à l'année financière précédente. L'augmentation des dépenses salariales a été compensée par la diminution des dépenses de fonctionnement et d'entretien. L'augmentation des coûts salariaux explique également les coûts plus élevés du RASE et des locaux.

Montants arrondis à la centaine près

	2021	2020	Écart	%
Salaires	143 800	137 300	6 500	5
Dépenses de fonctionnement et d'entretien	14 500	22 000	(7 500)	(34)
RASE	33 800	33 600	200	1
Locaux	18 700	17 800	900	5
Total des coûts de services de paye	210 800	210 700	100	-

12. SOUTIEN MINISTÉRIEL

Les coûts de soutien ministériel représentent les coûts indirects des services internes fournis par les directions générales fonctionnelles, telles que les finances et ressources humaines, auxquels s'ajoutent les coûts liés à la préparation du présent rapport financier audité.

Les coûts de soutien ministériel ont diminué de 18 000 \$ ou 24 % par rapport à l'année financière précédente. La diminution est principalement attribuable à la réduction des coûts de soutien des services internes répartis entre un plus grand nombre de programmes en 2021, réduisant ainsi les coûts attribués au RPC. Ceci est compensé par une augmentation des coûts pour l'audit annuel de ce rapport financier effectué par un auditeur indépendant.

Montants arrondis à la centaine près

	2021	2020	Écart	%
Services internes	16 500	39 500	(23 000)	(58)
Préparation du rapport financier vérifié	39 900	34 900	5 000	14
Total des coûts de soutien ministériel	56 400	74 400	(18 000)	(24)